

Bobo-Dioulasso, le 05 Décembre 2022

N°2022-000129/MARAH/SG/DRARAH-HBS

## AVIS AU PUBLIC

*(Publicité de l'opération de bornage immatriculation de la plaine aménagée de Banzon)*

Le Directeur Régional de l'agriculture des ressources animales et halieutiques (DRARAH) informe la population de la commune rurale de Banzon et environnantes, qu'une opération de bornage de la plaine aménagée de Banzon se déroulera du **07 au 14 décembre 2022**.

A cet effet, il invite toutes les personnes ayant des droits fonciers acquis dans l'emprise de la plaine à être présentes pendant les travaux d'immatriculation de ladite plaine.

Aussi, toute personne pouvant faire valoir des droits sur le périmètre objet d'opération de bornage ou ayant connaissance de faits de nature à affecter ou à remettre en cause le processus est invitée à se manifester auprès du service foncier de la commune de Banzon.

A l'expiration de la date de cet avis au public, aucune opposition ou réserve ne sera recevable. Les réclamations, oppositions et réserves sont reçues tous les jours et heures ouvrables de 07 heures à 17 heures durant la période.

En rappel, la réhabilitation de la plaine aménagée de Banzon est pilotée par le Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PRéCA) et sera exécutée par un maître d'ouvrage.

Le Directeur Régional remercie d'avance les populations pour la compréhension et sait compter sur l'esprit de collaboration de tous pour une réussite de l'activité de bornage-immatriculation.

Le Directeur Régional

**Bebeyanda Hugues Romuald QUÉDRAOGO**  
Ingénieur du Développement Rural